



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Défense, le 22/03/2024

Attestation d'habilitation Certibiocide

Conformément à l'arrêté du 23 janvier 2023 relatif aux conditions d'habilitation des organismes de formation prévues à l'article 4 de l'arrêté du 9 octobre 2013 relatif aux conditions d'exercice de l'activité d'utilisateur professionnel et de distributeur de certains types de produits biocides,

Le centre de formation :
SASU CERTIF'AGRI
85313648900012
75 RUE DE NORMANDIE 0620807613
92400 COURBEVOIE

Est habilité pour mettre en œuvre les formations préparant à l'obtention du (des) certibiocide(s) suivant(s) :

- **Certibiocide Nuisibles**
- **Certibiocide Désinfectants**
- **Certibiocide Autres produits**

Jusqu'au 11/12/2028

Fait à La Défense, le 22/03/2024

**La Sous-directrice santé-
environnement, produits chimiques,
agriculture**

Agnès LEFRANC